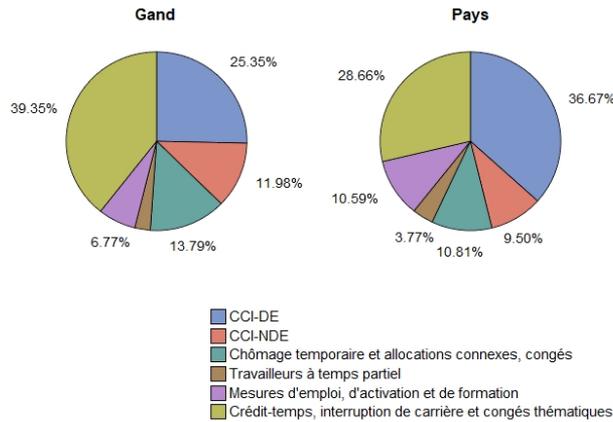


Entité: Gand



Directeur: Joan VAN POUCKE
 Nombre d'agents: 311
 Nombre en équivalents à temps plein: 258

Indicateurs du marché de l'emploi	Nombre	% par rap. au pays
Population en âge de travailler (1)	964.744	13,2
Assurés contre le chômage (2)	524.904	13,5
Travailleurs qui habitent dans le ressort du bureau du chômage (3)	491.098	14,3
Taux du chômage (4)	4,9	

Vision globale 2018	Nombre / Montants	% par rap. au pays
Octroi du droit aux allocations (dossiers introduits)	213.342	11,4
Décisions de non-admissibilité au droit aux allocations (5)	3.800	10,6
Dossiers litiges achevés	10.606	11,5
Contrôles achevés	6.761	12,5
Sanctions notifiées au cours de l'année (6)	7.180	12,0
Suspensions et exclusions dans le cadre de l'activation du comportement de recherche d'emploi (7)	312	4,6
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2017	702,1	10,7
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2018	641,0	10,5
Montants à récupérer (solde fin d'année) - en millions d'EUR	28,7	6,5
Montants récupérés/reçus - en millions d'EUR	7,5	9,6

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2018)			Nombre	% par rap. au pays	
Chômeurs indemnisés (CCI-DE et CCI-NDE)	CCI-DE	Après prestations de travail	25.367	9,0	
		Après études	1.905	5,2	
		Travailleurs à temps partiel volontaire	1.895	9,4	
		Chômage avec complément d'entreprise	885	10,1	
		Hommes	16.163	8,4	
		Femmes	13.888	8,9	
		Chefs de ménage	6.612	6,6	
		Isolés	7.396	8,2	
		Cohabitants	16.043	10,2	
		Total	30.051	8,6	
		CCI-NDE	Travailleurs à temps partiel volontaire	482	11,4
			Chômage avec complément d'entreprise	11.675	17,8
			Chômeurs âgés	1.910	9,8
CCI-NDE, aidants proche (ou dispense pour difficultés sociales et familiales)	129		15,9		
Total	14.195	15,7			
Chômage temporaire et allocations connexes, congés	Chômeurs temporaires	Parents d'accueil	15.107	16,1	
		Période non rémunérée dans l'enseignement	241	12,0	
		Vacances jeunes	353	10,1	
		Vacances senior	567	19,7	
		Congés: soins d'accueil	51	16,7	
		Total	25	15,9	
Travailleurs à temps partiel	Travailleurs à temps partiel avec maintien de droit et AGR	Travailleurs à temps partiel volontaire avec AGR	3.250	9,2	
		Total	32	8,2	
		Total	3.281	9,2	
Mesures d'emploi, d'activation et de formation	Programmes d'activation	Activa - réglementation fédérale	572	4,6	
		Activa - réglementation régionale	0	0,0	
		Programmes de transition	0	0,0	
		SINE	1.000	10,3	
	Mesures pour travailleurs	1.940	15,2		
	Mesures de formation	Formation professionnelle	3.235	12,7	
		Reprise d'études ou suivre une formation (autre que formation professionnelle)	529	4,8	
		Autres	415	22,8	
	Mesures dans le cadre du développement du statut unique	Allocation de licenciement	17	11,9	
		Allocation en compensation de licenciement	315	14,0	
Dispenses d'IDE particulières	Activités à l'étranger	Activités ALE ou APS	1	18,1	
		Total	172	10,4	
		Total	172	10,4	
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Interruption de carrière	Avec allocations	9.868	16,7	
		Sans allocations	165	15,2	
		Total	10.033	16,7	
	Crédit-temps	Avec allocations	19.508	17,5	
		Sans allocations	1.904	17,9	
		Total	21.413	17,5	
	Congés thématiques	Avec allocations	14.161	16,9	
		Sans allocations	1.031	17,3	

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2018)			Nombre	% par rap. au pays
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Congés thématiques	Assistance médicale	3.211	17,3
		Congé parental	11.908	16,8
		Congé pour soins palliatifs	73	21,1
		Total	15.192	16,9
Attestations	Nombre d'attestations délivrées pouvant favoriser l'engagement		5.849	8,4
		Autres attestations	12.468	7,3
		Total	18.317	7,6

(1) Population au 1er janvier 2018 âgée de 15 à 64 ans inclus (source: Statbel).

(2) Il s'agit des assurés contre le chômage au 30 juin 2017. Ils comprennent:

a. Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2017 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants);

b. Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2017 (source: ONEM);

c. Le travail frontalier sortant au 30 juin 2017; le travail frontalier entrant a été déduit de la rubrique a (source: estimations sur la base de données INAMI).

(3) Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2017 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants).

(4) Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2018 (source: ONEM) divisés par le nombre d'assurés contre le chômage au 30 juin 2017 (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs, de données ONEM pour les chômeurs et de données INAMI pour les travailleurs frontaliers).

(5) Le nombre de décisions en matière de non-admissibilité sur la base de travail ou d'études insuffisants ou suite à un dossier incomplet ou tardif.

(6) Avertissements, sanctions sans sursis, sanctions avec sursis partiel ou complet pour chômage dépendant de leur propre volonté, pour fausse déclaration ou pour travail ou revenu non déclaré et pour indisponibilité passive.

Du fait de la 6ème réforme de l'état, la compétence décisionnelle relative aux sanctions pour indisponibilité active ou passive a été transférée aux régions. La compétence décisionnelle concernant les sanctions pour chômage volontaire ainsi que les sanctions administratives est restée au niveau fédéral. La région statistique est déterminée en fonction du domicile de la personne sanctionnée sauf pour les sanctions prononcées par les régions. Dans ce cas, la région statistique est celle de l'autorité régionale qui a pris la décision.

(7) Sanctions pour indisponibilité active (voir également note 6).